

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DE BARBENTANE (13)



5a2. PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE

Dates :

PLU approuvé par DCM du 25/02/2020
Révision générale du PLU prescrite par DCM du 25/02/2020
Débat sur les orientations générales du PADD le 19/02/2024
Modification simplifiée n°1 du PLU approuvée par DCM du 19/08/2024
PLU arrêté par DCM du 25/11/2024
PLU approuvé par DCM du 17/11/2025

DCM : Délibération du Conseil Municipal - PLU : Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER APPROUVE

POULAIN URBANISME CONSEIL
78 bd Marx Dormoy, 83300 DRAGUIGNAN
Email : contact@poulain-urbanisme.com

0 250 500
Mètres- 1:9500

- Bâti
- Parcelle
- Zonage
- AC1- Monument historique
- AC1- Périmètre de protection de 500m autour du monument historique
- AC2- Site inscrit
- AC4- Site patrimonial remarquable
- I1- Canalisations d'hydrocarbures
- L4- Poste électrique
- L4- Pylone
- I4- Ligne électrique aérien
- I4- Ligne électrique souterrain
- PM1- Plan de prévention du risque inondation :
- B1 : Aléa modéré zone urbanisée
- Be : Aléa exceptionnel
- R1 : Aléa modéré, zone peu ou pas urbanisée
- R2 : Aléa fort, hors centre urbain
- RH : Bande de sécurité
- AS1 : Périmètres de protection du captage Mas de Bassette (PPR et PPI - cf. annexe 5a4)

